



APERÇU DES FONDΣ

31 décembre 2018



Assomption Vie

Placements et retraite

APERÇU DES FONDS

Fonds d'investissement Assomption Vie

Les termes et les définitions suivants vous sont fournis pour vous aider à mieux comprendre l'Aperçu des fonds.

Date de création du fonds : Date à laquelle le fonds a été lancé et à partir de laquelle on effectue le suivi de l'information financière sur le rendement du fonds.

Date de disponibilité du fonds : Date à partir de laquelle le fonds distinct a été rendu disponible pour l'achat.

Valeur totale du fonds : Le montant en dollars représentant la valeur marchande totale des éléments d'actif d'un fonds distinct à une date donnée. **Il ne représente pas la valeur marchande totale du fonds secondaire.**

Valeur liquidative : Valeur nominale de chaque unité détenue dans un fonds distinct, calculée comme suit : la valeur totale divisée par le nombre d'unités en circulation.

Nombre d'unités en circulation : Nombre d'unités détenues à la valeur nominale par tous les propriétaires d'unités du fonds distinct Assomption Vie.

Ratio des frais de gestion : La somme des frais de gestion, des frais d'assurance, des dépenses d'exploitation et de toute taxe de vente applicable au fonds, y compris ces mêmes frais applicables au fonds secondaire. Le ratio des frais de gestion (RFG) varie selon le fonds. Il indique une estimation fondée sur les états financiers vérifiés les plus récents. Les RFG à jour sont publiés lorsque la vérification des états financiers de l'année en cours est terminée. Vous pouvez consulter les états financiers vérifiés les plus récents sur le site Web d'Assomption Vie à l'adresse : www.assumption.ca.

Gestionnaire de portefeuille : Personne ou société qui gère les actifs compris dans le fonds ou le fonds secondaire. Le gestionnaire de portefeuille suit et choisit les placements appropriés selon l'objectif de placement du fonds ou du fonds secondaire.

Taux de rotation du portefeuille : Mesure de l'activité de gestion des placements du portefeuille par le gestionnaire de fonds. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le gestionnaire du fonds a acheté et vendu tous les titres du portefeuille une fois au cours d'une année donnée. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une année, plus les coûts de transaction payables par le fonds sont élevés pendant cette période et plus il devient probable que l'investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période visée. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé du fonds et son rendement. Lorsque le fonds distinct Assomption Vie investit dans un fonds secondaire, le taux de rotation du portefeuille indiqué dans l'Aperçu des fonds correspond au taux de rotation du portefeuille du fonds secondaire.

Placement minimal : Montant minimal requis pour l'achat d'un contrat ou d'unités d'un fonds particulier.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT D'ACHETER UN FONDS D'INVESTISSEMENT ASSOMPTION VIE

Si vous achetez un contrat de fonds d'investissement Assomption Vie, les sections suivantes décrites dans chacune des descriptions de fonds distinct de cet Aperçu des fonds font partie de votre police :

- Nom du contrat et du fonds distinct
- Ratio des frais de gestion
- Degré de risque intitulée : « *Quel est le degré de risque?* »
- Frais et dépenses intitulée : « *Combien cela coûte-t-il?* »

La section sur le droit d'annulation intitulée : *Et si je change d'idée?* et décrite ci-dessous fait également partie de la police.

L'information contenue dans l'Aperçu des fonds est exacte et conforme aux exigences des lignes directrices applicables aux contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts à la date à laquelle ils ont été préparés. S'il s'est glissé une erreur dans l'Aperçu des fonds, nous prendrons les mesures raisonnables afin de corriger l'erreur, mais en aucun cas vous ne pourrez exiger l'exécution en nature du contrat.

Questions et réponses

La présente section Questions et réponses vise à vous fournir des renseignements importants sur les fonds d'investissement Assomption Vie.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds peut acheter des titres directement, détenir des fonds secondaires ou une combinaison de ces deux possibilités. Si le fonds détient directement des titres, les dix principaux placements sont donc ceux du fonds. S'il détient des fonds secondaires, les dix principaux placements énuméreront les dix principaux placements du fonds secondaire, si ceux-ci représentent plus de 50 % des éléments d'actif du fonds. Si le fonds secondaire représente moins de 50 % des éléments d'actif du fonds, le nom du fonds secondaire figurera comme l'un des dix principaux placements.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous présente le rendement du fonds au cours des dix dernières années. Si le fonds a été créé récemment, le rendement ne sera indiqué que pour le nombre d'années d'existence de ce fonds. Les rendements indiqués correspondent au rendement après déduction du ratio des frais de gestion. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'une indication du rendement futur du fonds. En outre, votre rendement réel est fonction de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Cette section indique le rendement qu'obtiendrait une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans le fonds ainsi que le pourcentage moyen par année qui correspondrait à un investissement dans le fonds pour une période donnée. Ces renseignements ne sont pas présentés pour les fonds créés il

y a moins d'un an, étant donné le manque d'information enregistrée à l'égard du fonds.

Rendements annuels : Ce tableau illustre le rendement du fonds pour chacune des dix dernières années, ou moins s'il y a lieu. Nous indiquerons également le nombre d'années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté ou diminué. Lorsqu'un fonds distinct investit dans un fonds secondaire et que l'information relative au rendement antérieur n'est pas disponible, nous fournissons l'information relative au fonds secondaire. Le rendement d'un fonds secondaire serait différent de celui d'un fonds distinct, puisque le fonds distinct a des coûts plus élevés et que le moment des achats et rachats des deux fonds n'est pas identique.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Le niveau de risque qui vous convient dépendra d'un certain nombre de facteurs tels que vos objectifs de placement et votre tolérance à l'égard du risque. Discutez avec votre conseiller financier afin de déterminer le fonds qui vous convient le mieux selon votre situation particulière.

Y'a-t-il des garanties?

Votre contrat renferme certaines garanties qui protègent la valeur de vos placements au décès et à l'échéance. À d'autres moments, la valeur de vos placements diminuera ou augmentera. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la garantie. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la notice explicative et au contrat.

À qui s'adresse le fonds?

Cette section présente une description du type d'investisseur à qui ce fonds convient le mieux. Discutez avec votre conseiller financier afin de déterminer vos objectifs de placement et votre seuil de tolérance à l'égard du risque.

Les fonds qui présentent très peu ou aucune volatilité, comme les fonds du marché monétaire ou à court terme, conviennent aux investisseurs dont le seuil de tolérance à l'égard du risque est faible ou nul. Ces fonds nécessitent une préservation du capital et recherchent un potentiel en matière d'accumulation du revenu d'intérêts. Ces types de fonds présentent un potentiel moins intéressant en matière de croissance.

Les fonds à revenu fixe conviennent aux investisseurs qui recherchent un potentiel principalement en matière de croissance du revenu et aussi en matière de croissance à long terme et qui nécessitent une certaine préservation du capital avec une faible tolérance à l'égard des fluctuations du marché.

Les fonds d'actions canadiens présentent une volatilité accrue comparativement aux fonds à revenu d'intérêt tels que les fonds à revenu fixe et à court terme, mais présentent un potentiel de croissance accrue. Ces types de fonds conviennent aux investisseurs qui recherchent surtout un potentiel de croissance à long terme avec un certain potentiel de revenu et qui sont à l'aise avec les fluctuations du marché.

Les fonds de petite capitalisation, les fonds à capitaux propres étrangers et les fonds de marchés émergents conviennent principalement aux investisseurs qui recherchent un potentiel de croissance à long terme et qui se sentent très à l'aise avec les fluctuations du marché. Ces types de fonds peuvent avoir une volatilité importante à court terme.

Certains fonds d'actions comme les fonds de dividendes et plus particulièrement les fonds équilibrés canadiens et étrangers ont un potentiel à la fois de croissance et de revenu. Ces types de fonds peuvent convenir aux investisseurs qui cherchent à obtenir un rendement à long terme au moyen d'un équilibre prudent entre le revenu et l'appréciation du capital et qui se sentent à l'aise avec les fluctuations du marché.

Assomption Vie peut mettre fin à ses fonds distincts en tout temps en vous fournissant un préavis écrit de soixante (60) jours. Référez-vous à la section intitulée Termination de fonds distincts dans la notice explicative. Veuillez prendre note qu'il y a un plus grand risque que l'on mette fin à un fonds distinct dont la valeur totale est faible quelques années après sa création.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente une description des coûts relatifs à l'achat, à la propriété ou à la vente des unités du fonds.

Dans les six ans qui suivent la date de dépôt, des frais de sortie calculés selon un pourcentage seront exigés pour chaque rachat des fonds distincts avec frais de sortie (Série C). Si vous choisissez l'option avec frais de sortie (Série C), vous payerez des frais de sortie (frais d'acquisition) de 6 % sur tout retrait au cours de la première année suivant votre placement. Ce pourcentage diminuera en fonction de un (1) % chaque année par la suite. Toutefois, vos frais de gestion seront moindres que si vous aviez choisi l'option sans frais de sortie (Séries A et B).

Option sans frais de sortie (Séries A et B)

Aucuns frais d'acquisition reportés (frais de sortie) ne s'appliquent pour tout transfert ou rachat total ou partiel sous cette option. À noter que l'option de la Série A est seulement disponible pour les contrats individuels émis avant le 1^{er} janvier 2002 et pour les régimes de rente collectifs.

Après l'achat du contrat, vous devez acquitter certains frais permanents du fonds pendant que vous détenez le contrat, tel que le ratio des frais de gestion (RFG), qui est expliqué dans la section Frais permanents du fonds de chacun des fonds.

Autres frais : Il se peut que vous ayez certains autres frais divers à assumer, lesquels sont énoncés dans l'Aperçu du Fonds de chacun des fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez décider d'annuler le contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes : la date à laquelle vous avez reçu une confirmation de la transaction ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Vous devez informer Assomption Vie par écrit de votre intention d'annuler votre contrat. Le montant remboursé sera égal à la plus petite des sommes suivantes : la somme que vous avez investie ou la valeur du fonds si elle a diminué. Vous récupèrerez également tous les frais de sortie ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également annuler toute autre transaction effectuée dans le cadre de votre contrat de rente dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes : la date à laquelle vous avez reçu une confirmation de la transaction ou cinq jours ouvrables après son envoi par la

poste. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'appliquera qu'à la nouvelle transaction.

Le remboursement qui vous sera accordé sera le moindre de : la somme investie ou la valeur du fonds à la date d'évaluation. Cette date d'évaluation sera au plus tard le prochain jour ouvrable suivant la date à laquelle nous recevons votre demande d'annulation plus tous frais rattachés à la transaction.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Vous pouvez communiquer n'importe quand avec le siège social d'Assomption Vie par courrier à C.P. 160/770, rue Main, Moncton (N.-B.) E1C 8L1, par téléphone au 1 888 577-7337 (sans frais) ou au 506 853-6040, par télécopieur au 1 855 430 0588 (sans frais) ou au 506 853-9369 ou par courriel à placements.retraite@assomption.ca.

En ce qui a trait aux questions ou différends que nous n'avons pas pu régler avec vous, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes au 1-888-295-8112 ou consultez le www.olhi.ca. Pour les résidents du Québec seulement, vous pouvez également communiquer avec le Centre d'information de l'Autorité des marchés financiers (AMF) par téléphone au 1-877-525-0337 ou par courriel à information@lautorite.qc.ca.

Pour en savoir plus sur les autres protections offertes à tous les titulaires de polices d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une société établie par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Voir www.assuris.ca.

Pour en savoir plus sur la manière de communiquer avec l'organisme de réglementation des assurances de votre province, consultez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance au www.ccirra.org.

Table des matières

Portefeuille croissance Assomption Vie	1
Portefeuille équilibré croissance Assomption Vie	3
Portefeuille équilibré Assomption Vie	5
Portefeuille conservateur Assomption Vie	7
Fonds SériesSmart Revenu Assomption Vie	9
Fonds SériesSmart 2020 Assomption Vie	11
Fonds SériesSmart 2025 Assomption Vie	13
Fonds SériesSmart 2030 Assomption Vie	15
Fonds SériesSmart 2035 Assomption Vie	17
Fonds SériesSmart 2040 Assomption Vie	19
Fonds SériesSmart 2045 Assomption Vie	21
Fonds SériesSmart 2050 Assomption Vie	23
Fonds SériesSmart 2055 Assomption Vie	25
Fonds équilibré Assomption/Louisbourg	27
Fonds canadien de dividendes Assomption/Louisbourg	29
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	31
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg.....	33
Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg	35
Fonds de titres à revenu fixe Assomption/Louisbourg.....	37
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation Assomption/ Louisbourg	39
Fonds Momentum Assomption/ Louisbourg	41
Fonds Potentiel Canada Assomption/Fidelity	43
Fonds Frontière Nord ^{MD} Assomption/Fidelity.....	45
Fonds Croissance internationale Assomption/Fidelity	47
Fonds Europe Assomption/Fidelity	49
Fonds Discipline Actions ^{MD} Amérique Assomption/Fidelity	51
Fonds Étoile du Nord ^{MD} Assomption/Fidelity	53
Fonds Revenu mensuel Assomption/Fidelity.....	55
Fonds Répartition d'actifs canadiens Assomption/Fidelity	57
Fonds Extrême-Orient Assomption/Fidelity	59
Fonds marchés émergents Assomption/Fidelity	61
Fonds Étoile du Nord ^{MD} équilibré Assomption/Fidelity	63
Fonds d'obligations de sociétés Signature Assomption/CI	65
Fonds d'obligations canadiennes Signature Assomption/CI	67
Fonds de revenu et de croissance Harbour Assomption/CI	69
Fonds de revenu élevé Signature Assomption/CI.....	71
Fonds de valeur américaine Assomption/ CI.....	73
Fonds canadien de dividendes Cambridge Assomption/CI	75
Fonds mondial de petites sociétés Assomption/CI	77
Fonds de société canadienne de répartition de l'actif Cambridge Assomption/CI.....	79
Fonds Catégorie de société ressources mondiales Signature Assomption/CI	81
Fonds mondial de dividendes Signature Assomption/CI.....	83
Annexe Fonds Momentum Assomption/ Louisbourg.....	85

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2011

Date de création du fonds : le 1 janv. 2011

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 5 670 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 15.39 %

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,12	13,63	73,54
Série B (sans frais de sortie)	500	3,98	12,49	219,21
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,90	12,64	152,62

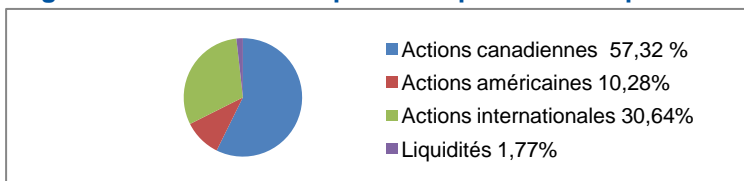
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds secondaires investissent principalement dans des actions ordinaires canadiennes et étrangères et les équivalents convertibles et, dans une moindre mesure, des titres à court terme du marché monétaire.

Dix principaux placements

	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	22,57
Fonds Fidelity Frontière Nord (parts de la série O)	13,47
Fonds canadien de dividendes Cambridge CI	9,13
Fonds Croissance internationale CI (parts de la série O)	6,4
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation Assomption/Louisbourg	6,4
Fonds mondial de dividendes Signature CI	6,28
Fonds Fidelity Étoile du Nord (parts de la série O)	6,05
Fonds quantitatif d'actions canadiennes Assomption/Louisbourg	5,75
Fonds de valeur américaine CI (parts de la classe I)	5,22
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	5,05
Total	86,32
Nombre total des placements :	15

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui veut investir pour le long terme et qui est à l'aise avec un montant considérable de changements de la valeur dans le court terme.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

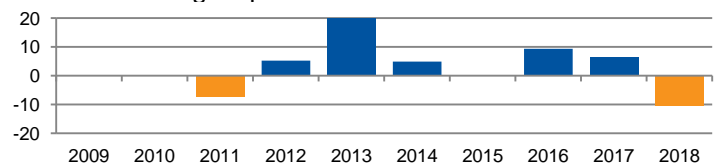
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 1 janv. 2011 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 264.46 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2.98 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 8 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 5 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais de sortie (frais d'acquisition) suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,12
Série B (sans frais de sortie)*	3,98
Série C (avec frais de sortie)	3,90

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Portefeuille équilibré croissance Assomption Vie

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2011

Valeur totale du fonds : 17 616 000 \$

Date de création du fonds : le 1 janv. 2011

Taux de rotation du portefeuille : 29.85 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,02	13,17	240,32
Série B (sans frais de sortie)	500	3,93	12,09	655,99
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,71	12,29	530,53

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds secondaires investissent principalement dans des actions ordinaires canadiennes et étrangères et les équivalents convertibles, des titres à revenu fixe de grande qualité et, dans une moindre mesure, des titres à court terme du marché monétaire.

Dix principaux placements

	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	18,06
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	13,08
Fonds Fidelity Frontière Nord (parts de la série O)	10,99
Fonds canadien de dividendes Cambridge CI	7,11
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	6,32
Fonds Fidelity Croissance internationale (Parts de la série O)	4,87
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation Assomption/Louisbourg	4,8
Fonds mondial de dividendes Signature CI	4,64
Fonds Fidelity Étoile du Nord (parts de la série O)	4,47
Fonds quantitatif d'actions canadiennes Assomption/Louisbourg	4,31
Total	78,65
Nombre total des placements :	18

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 1 janv. 2011 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 229.00 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2.61 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 8 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 6 ans et un rendement négatif pendant 2 ans.

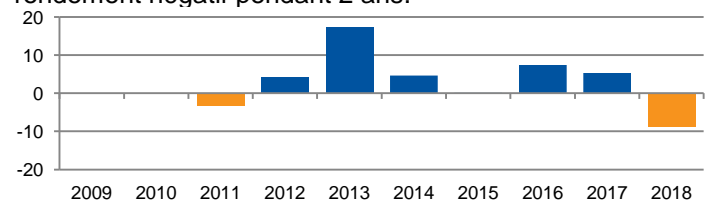
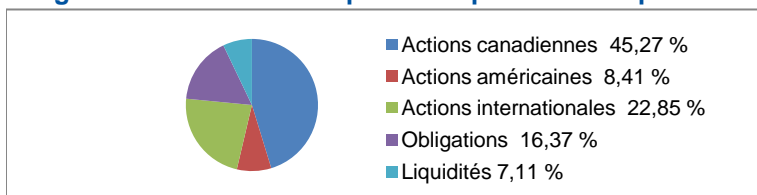


Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



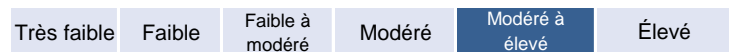
Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants: moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,02
Série B (sans frais de sortie)*	3,93
Série C (avec frais de sortie)	3,71

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2011

Date de création du fonds : le 1 janv. 2011

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 36 097 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 12.44 %

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,84	12,61	211,64
Série B (sans frais de sortie)	500	3,61	11,60	1389,04
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,35	11,83	1463,68

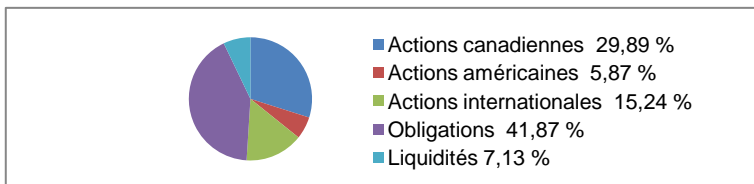
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds secondaires investissent principalement dans des titres à revenu fixe de grande qualité, des actions ordinaires canadiennes et étrangères et, dans une moindre mesure, des titres à court terme du marché monétaire.

Dix principaux placements

	% actifs
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	30,67
Fonds canadien de dividendes Assomption/Louisbourg	11,91
Fonds Fidelity Frontière Nord (Parts de la série O)	6,91
Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg	6,6
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	6,11
Fonds canadien de dividendes Cambridge CI	5,02
Fonds d'obligations de sociétés Signature CI	4,6
Fonds mondial de dividendes Signature CI	4,04
Fonds Fidelity Étoile du Nord	3,88
Fonds Fidelity Croissance internationale (Parts de la Série O)	3,23
Total	82,97
Nombre total des placements :	17

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut être pour un investisseur qui recherche majoritairement le potentiel d'une croissance à long terme et une partie de revenu, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

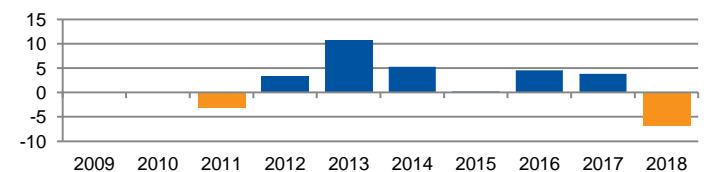
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 1 janv. 2011 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 182.66 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2.12 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 8 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 6 ans et un rendement négatif pendant 2 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	---------------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,84
Série B (sans frais de sortie)*	3,61
Série C (avec frais de sortie)	3,35

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Portefeuille conservateur Assomption Vie

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2011

Valeur totale du fonds : 31 189 000 \$

Date de création du fonds : le 1 janv. 2011

Taux de rotation du portefeuille : 14.6 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,69	11,82	61,80
Série B (sans frais de sortie)	500	2,56	11,76	1307,70
Série C (avec frais de sortie)	1 000	2,38	11,98	1258,74

Dans quoi le fonds investit-il?

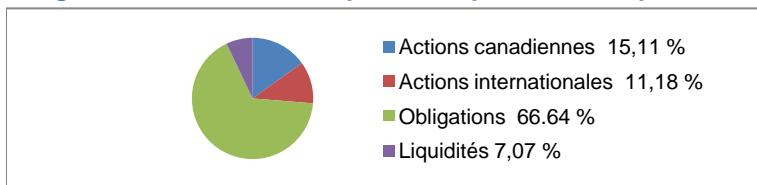
Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds secondaires investissent principalement dans des titres à revenu fixe de grande qualité, des actions ordinaires canadiennes et étrangères et, dans une moindre mesure, des titres à court terme du marché monétaire.

Dix principaux placements

	% actifs
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	42,74
Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg	14,5
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	10,08
Fonds d'obligations de sociétés Signature CI	9,4
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	6,08
Fonds mondial de dividendes Signature CI	5,7
Fonds Fidelity Étoile du Nord (Parts de la série O)	5,48
Fonds Fidelity Fontière Nord (Parts de la série O)	3,01
Fonds canadien de dividendes Cambridge CI	2,03

Total **99,02**
Nombre total des placements : **10**

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut être pour un investisseur qui recherche majoritairement le potentiel d'une croissance à long terme et une partie de revenu, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

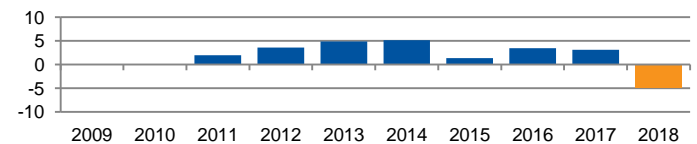
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 1 janv. 2011 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 198,08 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2,28 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 8 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 1 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants: moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,69
Série B (sans frais de sortie)*	2,56
Série C (avec frais de sortie)	2,38

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 0,575 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,2587 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Valeur totale du fonds : 979 000 \$

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Taux de rotation du portefeuille : 9.3 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,48	9,80	0,50
Série B (sans frais de sortie)	500	2,60	9,80	42,86
Série C (avec frais de sortie)	1 000	2,54	9,80	56,57

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds secondaires investissent principalement dans des titres à revenu fixe de grande qualité, des actions ordinaires canadiennes et étrangères et les équivalents convertibles et, dans une moindre mesure, des investissements alternatifs.

Quel a été le rendement du fonds?

Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Dix principaux placements

Fonds d'obligations de sociétés Assomption/Louisbourg	23,29
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	17,37
Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg	12,34
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	10,33
Fonds d'obligations de sociétés Signature CI	7,67
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	5,14
Fonds d'actions EAEO Assomption/Louisbourg	4,81
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	2,86
Fonds de valeur américaine CI (Parts de la classe I)	2,66
Fonds négocié en bourse MSCI EAEO iShares Core	2,38
Total	88,85
Nombre total des placements :	17

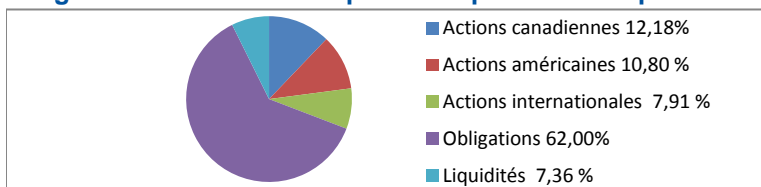
% actifs

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut être pour un investisseur qui recherche des rendements à long terme grâce à un équilibre prudent entre un revenu fixe et une croissance du capital et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,48
Série B (sans frais de sortie)*	2,60
Série C (avec frais de sortie)	2,54

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 0,575 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,2587 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Valeur totale du fonds : 507 000 \$

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Taux de rotation du portefeuille : 13.41 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,46	9,76	0,50
Série B (sans frais de sortie)	500	3,21	9,75	32,52
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,10	9,75	19,02

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes, des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Quel a été le rendement du fonds?

Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Dix principaux placements

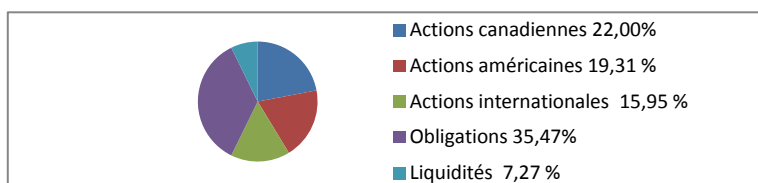
	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	18,46
Fonds d'obligations de sociétés Assomption/Louisbourg	13,09
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	9,76
Fonds négocié en bourse MSCI EAEO iShares Core	8,75
Fonds négocié en bourse S&P Vanguard	7,92
Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg	6,95
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	6,31
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	5,82
Fonds d'actions EAEO Louisbourg	4,32
Fonds d'obligations de sociétés Signature CI	4,31
Total	85,69
Nombre total des placements :	17

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
			Modéré		

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut être pour un investisseur qui recherche majoritairement le potentiel d'une croissance à long terme et une partie de revenu, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,46
Série B (sans frais de sortie)*	3,21
Série C (avec frais de sortie)	3,10

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Valeur totale du fonds : 23 000 \$

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Taux de rotation du portefeuille : 35.13 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,46	9,73	0,50
Série B (sans frais de sortie)	500	3,21	9,72	1,87
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,09	9,73	0,00

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes, des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Quel a été le rendement du fonds?

Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Dix principaux placements

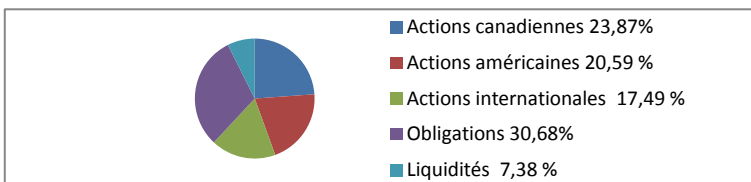
	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	20,19
Fonds d'obligations de sociétés Assomption/Louisbourg	11,26
Fonds négocié en bourse MSCI EAEO iShares Core	9,44
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	8,39
Fonds négocié en bourse S&P Vanguard	8,16
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	6,96
Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg	6,03
Fonds d'actions EAEO Louisbourg	4,9
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	4,33
Fonds d'obligations de sociétés Signature CI	3,71
Total	83,37
Nombre total des placements :	17

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
			Modéré		

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut être pour un investisseur qui recherche majoritairement le potentiel d'une croissance à long terme et une partie de revenu, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,46
Série B (sans frais de sortie)*	3,21
Série C (avec frais de sortie)	3,09

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Valeur totale du fonds : 116 000 \$

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Taux de rotation du portefeuille : 45.31 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,52	9,69	0,50
Série B (sans frais de sortie)	500	3,26	9,68	5,76
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,15	9,68	5,72

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes, des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Quel a été le rendement du fonds?

Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Dix principaux placements

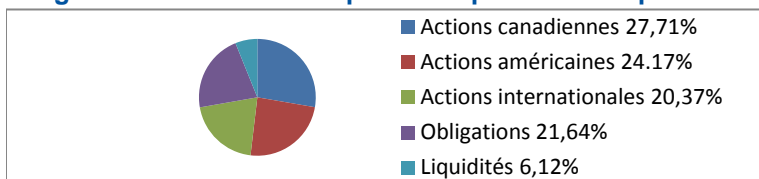
	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	23,64
Fonds négocié en bourse MSCI EAO iShares Core	10,68
Fonds négocié en bourse S&P Vanguard	9,47
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	8,46
Fonds d'obligations de sociétés Assomption/Louisbourg	7,98
Fonds d'actions EAO Assomption/Louisbourg	6,19
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	5,94
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	4,83
Fonds de valeur américaine CI (parts de la classe I)	4,39
Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg	4,27
Total	85,85
Nombre total des placements :	17

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
			Modéré		

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche majoritairement le potentiel d'une croissance à long terme et une partie de revenu, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,52
Série B (sans frais de sortie)*	3,26
Série C (avec frais de sortie)	3,15

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Valeur totale du fonds : 56 000 \$

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Taux de rotation du portefeuille : 47.07 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,57	9,68	0,50
Série B (sans frais de sortie)	500	3,32	9,67	5,26
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,20	9,67	0,00

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes, des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Quel a été le rendement du fonds?

Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Dix principaux placements

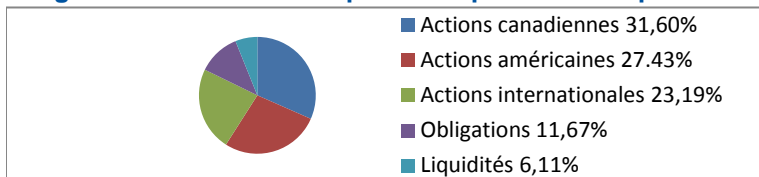
	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	27,12
Fonds négocié en bourse MSCI EAO iShares Core	12,12
Fonds négocié en bourse S&P Vanguard	10,69
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	9,81
Fonds d'actions EAO Assomption/Louisbourg	7,25
Fonds de valeur américaine CI (Parts de la classe I)	5,09
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	4,84
Fonds d'obligations de sociétés Assomption/Louisbourg	4,27
Fonds négocié en bourse de marchés émergents Vanguard	3,82
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	3,18
Total	88,19
Nombre total des placements :	17

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,57
Série B (sans frais de sortie)*	3,32
Série C (avec frais de sortie)	3,20

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 5 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 28.2 %

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,68	9,67	0,50
Série B (sans frais de sortie)	500	3,43	9,66	0,00
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,32	9,66	0,00

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes, des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Dix principaux placements

	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	28,9
Fonds négocié en bourse S&P 500 Vanguard	12,95
Fonds négocié en bourse MSCI EAE0 iShares Core	12,39
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	9,47
Fonds d'actions EAE0 Louisbourg	7,57
Fonds de valeur américaine CI (Parts de la classe I)	5,05
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	4,95
Fonds négocié en bourse de marchés émergents Vanguard	4,29
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalization Assomption/Louisbourg	3,36
Fonds d'obligations de sociétés Assomption/Louisbourg	2,41
Total	91,34
Nombre total des placements :	16

Quel a été le rendement du fonds?

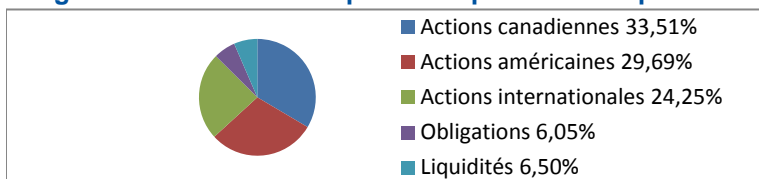
Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,68
Série B (sans frais de sortie)*	3,43
Série C (avec frais de sortie)	3,32

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Valeur totale du fonds : 5 000 \$

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Taux de rotation du portefeuille : 29.43 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,74	9,65	0,50
Série B (sans frais de sortie)	500	3,49	9,65	0,00
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,37	9,65	0,00

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes, des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Quel a été le rendement du fonds?

Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Dix principaux placements

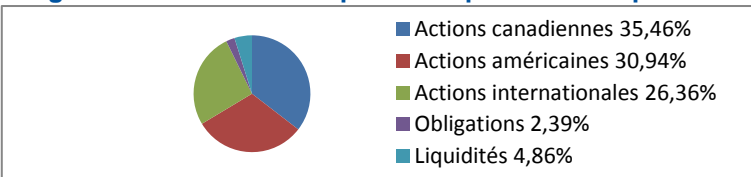
	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	30,64
Fonds négocié en bourse MSCI EAEO iShares Core	13,96
Fonds négocié en bourse S&P 500 Vanguard	12,96
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	10,36
Fonds d'actions EAEO Louisbourg	8,1
Fonds de valeur américaine CI (Parts de la classe I)	5,39
Fonds négocié en bourse de marchés émergents Vanguard	4,3
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	3,92
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalization Assomption/Louisbourg	3,57
Fonds négocié en bourse d'infrastructure globale Ishares	2,22
Total	95,42
Nombre total des placements :	16

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,74
Série B (sans frais de sortie)*	3,49
Série C (avec frais de sortie)	3,37

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Valeur totale du fonds : 19 000 \$

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Taux de rotation du portefeuille : 0 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,74	9,64	1,99
Série B (sans frais de sortie)	500	3,48	9,63	0,00
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,37	9,63	0,00

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes, des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Quel a été le rendement du fonds?

Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Dix principaux placements

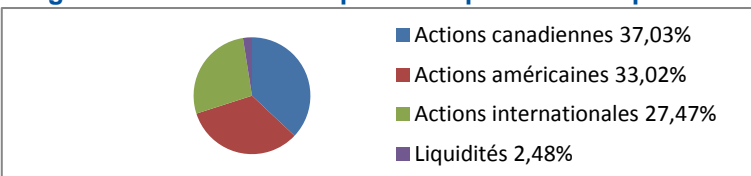
	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	32,06
Fonds négocié en bourse MSCI EAO iShares Core	14,48
Fonds négocié en bourse S&P 500 Vanguard	13,08
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	11,86
Fonds d'actions EAO Louisbourg	8,38
Fonds de valeur américaine CI (Parts de la classe I)	6,12
Fonds négocié en bourse de marchés émergents Vanguard	4,61
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation Assomption/Louisbourg	3,72
Fonds négocié en bourse d'infrastructure globale iShares	1,96
Fonds négocié en bourse d'indice plafonné canadien FTSE Vanguard	1,26
Total	97,53
Nombre total des placements :	12

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
					Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui veut investir pour le long terme et qui est très à l'aise avec un montant considérable de changements de la valeur dans le court terme.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,74
Série B (sans frais de sortie)*	3,48
Série C (avec frais de sortie)	3,37

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018

Valeur totale du fonds : 10 000 \$

Date de création du fonds : le 19 nov. 2018

Taux de rotation du portefeuille : 4.28 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,74	9,64	0,99
Série B (sans frais de sortie)	500	3,48	9,63	0,00
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,37	9,63	0,00

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes, des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Quel a été le rendement du fonds?

Le rendement des fonds ayant une date de création de moins de 12 mois n'est pas disponible.

Dix principaux placements

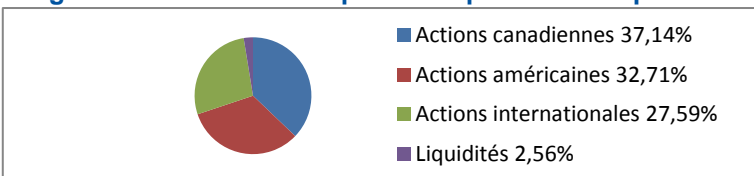
	% actifs
Fonds de dividendes Assomption/Louisbourg	32,15
Fonds négocié en bourse MSCI EAEO iShares Core	14,84
Fonds négocié en bourse S&P 500 Vanguard	13,05
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	11,85
Fonds d'actions EAEO Assomption/Louisbourg	8,42
Fonds de valeur américaine CI (Parts de la classe I)	6,13
Fonds négocié en bourse de marchés émergents Vanguard	4,33
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation Assomption/Louisbourg	3,73
Fonds négocié en bourse d'infrastructure globale Ishares	1,68
Fonds négocié en bourse d'indice plafonné canadien FTSE Vanguard	1,26
Total	97,44
Nombre total des placements :	12

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
					Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui veut investir pour le long terme et qui est très à l'aise avec un montant considérable de changements de la valeur dans le court terme.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,74
Série B (sans frais de sortie)*	3,48
Série C (avec frais de sortie)	3,37

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds équilibré Assomption/Louisbourg

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Date de création du fonds : le 30 déc. 1995

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 27 273 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 16.37 %

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,18	16,16	890,93
Série B (sans frais de sortie)	500	3,53	11,47	592,76
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,38	11,90	510,59

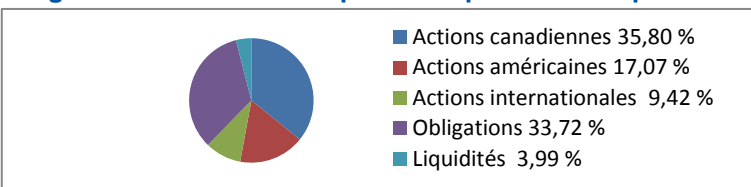
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds secondaires investissent principalement dans des titres canadiens à revenu fixe de grande qualité, d'actions ordinaires canadiennes et étrangères et de titres convertibles en de telles actions ordinaires, d'obligations étrangères et, dans une moindre mesure, de titres à court terme.

Dix principaux placements

	% actifs
Fonds d'obligations canadiennes Assomption/Louisbourg	33,72
Fonds d'actions canadiennes Assomption/Louisbourg	29,24
Fonds d'actions américaines Assomption/Louisbourg	17,07
Fonds EAEO Assomption/Louisbourg	9,42
Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg	3,71
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation Assomption/Louisbourg	3,29
Fonds quantitatif d'actions canadiennes Assomption/Louisbourg	3,27
Total	99,72
Nombre total des placements :	8

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut être pour un investisseur qui cherche à obtenir un retour à long terme grâce à un équilibre prudent entre un revenu et une croissance du capital, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

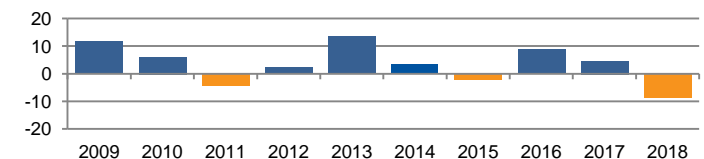
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen brut

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 381.92 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3.29 % par année.

Rendements annuels bruts (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,18
Série B (sans frais de sortie)*	3,53
Série C (avec frais de sortie)	3,38

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.



Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Valeur totale du fonds : 12 618 000 \$

Date de création du fonds : le 1 janv. 2002

Taux de rotation du portefeuille : 50.52 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,39	24,72	211,37
Série B (sans frais de sortie)	500	3,81	17,38	232,36
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,66	18,05	185,82

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds canadien de dividendes Louisbourg. Le fonds secondaire investit principalement dans des actions ordinaires et dans des titres équivalents convertibles d'émetteurs canadiens.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Dix principaux placements

	% actifs
Banque de Nouvelle-Écosse	8,09
Banque Toronto-Dominion	6,44
Alimentation Couche-Tard	5,03
Banque Royale du Canada	4,46
Financière Manuvie	4,28
Wheaton Precious Metals Corp	4,23
Canadian Pacific Railway Ltd	4
Nutrien Ltd	3,8
Stantec Inc	3,57
Open Text Corp	3,46
Total	47,36
Nombre total des placements :	34

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 704.78 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 5.48 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 6 ans et un rendement négatif pendant 4 ans.

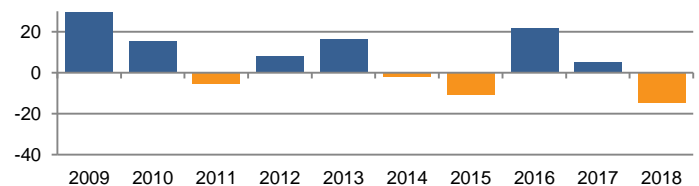
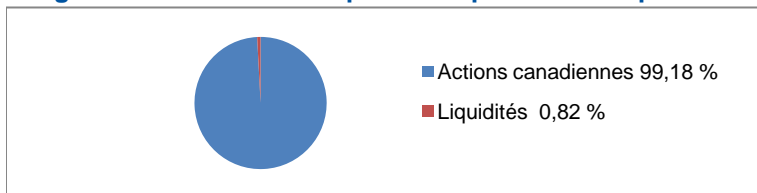


Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	---------------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche majoritairement le potentiel d'une croissance à long terme et une partie de revenu, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.



Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,39
Série B (sans frais de sortie)*	3,81
Série C (avec frais de sortie)	3,66

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 22 janv. 2008

Date de création du fonds : le 22 janv. 2008

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 3 688 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : -

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	0,51	10,53	88,73
Série B (sans frais de sortie)	500	0,55	10,27	216,70
Série C (avec frais de sortie)	1 000	0,44	10,45	50,53

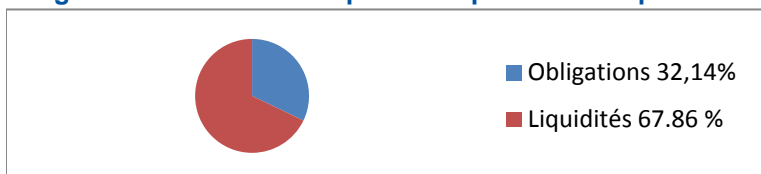
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Marché monétaire Louisbourg. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres du marché monétaire à court terme et d'autres titres à revenu fixe.

Dix principaux placements

	% actifs
Prov. de l'Alberta, 0,00 %, 2019-02-12	15,73
Canada, 0,00 %, 2019-02-21	12,09
Inter Pipe Corr, 0,00 %, 2019-01-31	9,05
Enbridge Pipelin, 0,00 %, 2019-01-14	8,81
Hydro One, 0,00 %, 2019-01-22	7,86
Canada, 0,00 %, 2019-05-16	7,31
Prov. de l'Alberta, 0,00 %, 2019-01-02	6,69
TransCanada PipeLines Ltd, 0,00 %, 2019-03-04	6,42
Greater Toronto Airports Authority CP	5,65
Canada, 0,00 %, 2019-02-07	5,61
Total	85,22
Nombre total des placements :	16

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel de l'accumulation d'un revenu d'intérêt, qui veut une préservation du capital et qui n'a aucune tolérance pour les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

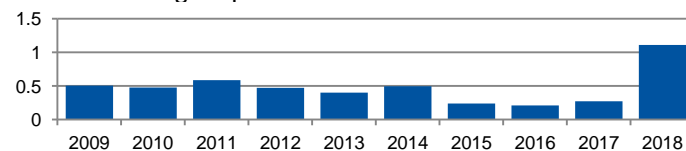
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 048.75 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 0.48 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 10 ans et un rendement négatif pendant 0 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Fonds Marché monétaire Assomption/Louisbourg

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	0,51
Série B (sans frais de sortie)*	0,55
Série C (avec frais de sortie)	0,44

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 0,575 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,2587 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Valeur totale du fonds : 9 084 000 \$

Date de création du fonds : le 1 janv. 2002

Taux de rotation du portefeuille : 54.88 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,36	29,21	95,31
Série B (sans frais de sortie)	500	3,96	20,36	226,49
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,82	21,15	79,84

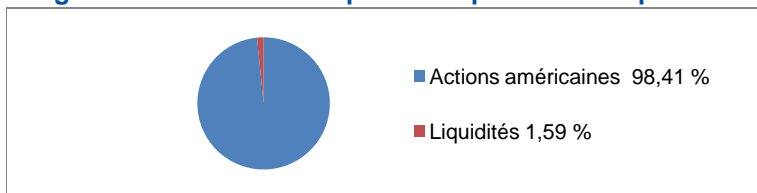
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Louisbourg. Le fonds secondaire investit principalement dans des actions ordinaires ou l'équivalent de compagnies qui transigent sur les bourses américaines reconnues ou ayant une partie importante de leurs opérations aux États-Unis.

Dix principaux placements

	% actifs
Dollar Tree Inc ORD	5,52
Walt Disney Co ORD	5,31
Zimmer Biomet Holdings Inc.	4,61
Leidos Holdings Inc ORD	4,47
Cognizant Technology Solutions Corp ORD	4,42
Alphabet Inc ORD	4,21
Goldman Sachs Group Inc ORD	4,12
Johnson & Johnson ORD	4,1
Jacobs Engineering Group Inc ORD	3,73
United Parcel Service Inc ORD	3,65
Total	44,14
Nombre total des placements :	31

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche majoritairement le potentiel d'une croissance à long terme et une partie de revenu, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

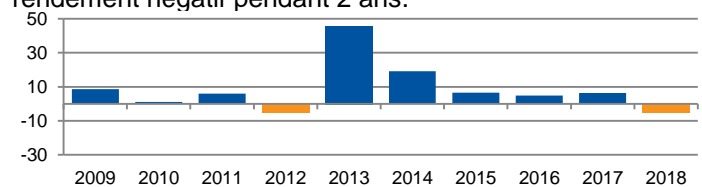
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la séries B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 2 169.78 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 8.05 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 8 ans et un rendement négatif pendant 2 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	---------------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,36
Série B (sans frais de sortie)*	3,96
Série C (avec frais de sortie)	3,82

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 6 sept. 2017

Valeur totale du fonds : 3 180 000 \$

Date de création du fonds : le 6 sept. 2017

Taux de rotation du portefeuille : 4.03%

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,86	9,15	10,33
Série B (sans frais de sortie)	500	3,63	9,05	241,94
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,60	9,06	98,82

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions privilégiées Louisbourg. Le fonds secondaire investit principalement dans des actions privilégiées cotées sur un marché boursier canadien ou d'entreprises ayant des activités substantielles au Canada.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours de la dernière année, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Dix principaux placements

	% actifs
Enbridge Inc PRIV	5,59
Emera Inc PRIV	5
BCE Inc PRIV	4,82
Fortis Inc PRIV	4,49
FINB BMO échelonné actions privilégiées	4
Banque Royale du Canada PRIV	3,95
Fairfax Financial Holdings Ltd PRIV	3,94
Banque de Montréal PRIV	3,85
Banque de Nouvelle-Écosse PRIV	3,82
Canadian Utilities Ltd PRIV	3,75
Total	43,21
Nombre total des placements :	44

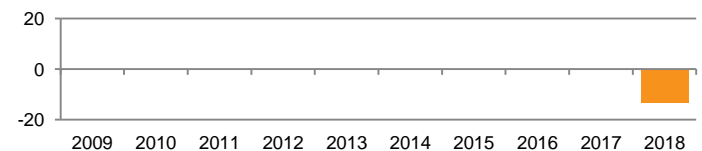
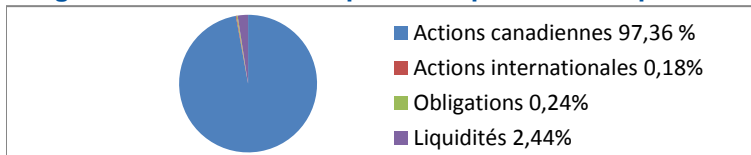
Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 6 sept. 2017 ayant opté pour la série C détient maintenant 901.79 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -7.54 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de la dernière année. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement négatif.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui cherche à générer des rendements plus élevés que ce qu'ils obtiennent actuellement des obligations avec le taux d'intérêt, mais qui ne veulent pas avoir la volatilité à court terme des actions ordinaires. Le fonds peut également s'adresser à un investisseur qui recherche une diversification supplémentaire dans un portefeuille qui comporte une combinaison d'obligations et d'actions.

770 rue Main / CP 160 / Moncton NB E1C 8L1

Tél.506-853-6040 / 1-888-577-7337 · www.assomption.ca

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, faisant affaire sous le nom Assomption Vie

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,86
Série B (sans frais de sortie)*	3,63
Série C (avec frais de sortie)	3,60

*Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Date de création du fonds : le 30 mars 1996

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 3 244 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 14.34%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,31	12,76	96,83
Série B (sans frais de sortie)	500	2,43	11,30	109,50
Série C (avec frais de sortie)	1 000	2,33	11,70	65,87

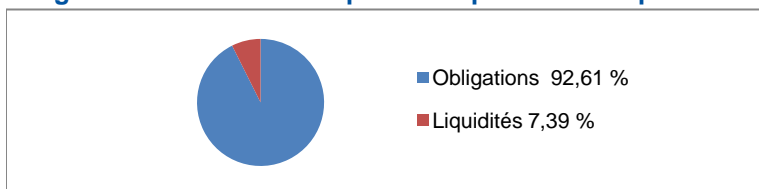
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds d'obligations canadiennes Louisbourg. Le fonds secondaire investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'une gamme choisie de titres d'emprunt et de titres à revenu fixe canadiens de grande qualité et de titres à court terme.

Dix principaux placements

	% actifs
Fid. du Can. pour l'habitation, 1,25 %, 2021-06-15	5,64
Royal Office Fin, 5,21 %, 2032-11-12	4,9
Yukon Dev, 5,00 %, 2040-06-29	3,71
South Coast, 3,80 %, 2020-11-02	3,28
Greater Toro Air, 6,98 %, 2032-10-15	2,69
Canada, 1,25 %, 2020-02-01	2,62
Province de l'Ontario, 0,00 %, 2026-06-02	2,18
Liquidités CAD	2,09
Fid. du Can. pour l'habitation, 2,00 %, 2019-12-15	1,98
Anheuser-Busch InBev Finance I, 3,38 %, 2023-01-25	1,97
Total	31,06
Nombre total des placements :	153

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche principalement le potentiel d'un revenu et d'une croissance à long terme, qui veut en partie une préservation du capital et qui a une faible tolérance pour les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

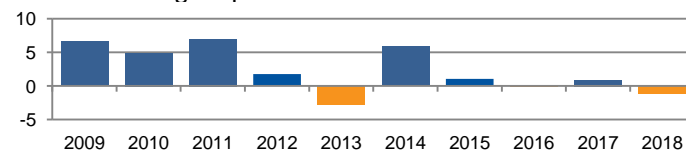
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 266.54 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2.39 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	---------------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,31
Série B (sans frais de sortie)*	2,43
Série C (avec frais de sortie)	2,33

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 0,575 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,2587 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation
Assomption/Louisbourg

au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Date de création du fonds : le 29 févr. 1996

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Valeur totale du fonds : 3 692 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 50.63%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,70	23,75	56,79
Série B (sans frais de sortie)	500	4,32	16,54	57,57
Série C (avec frais de sortie)	1 000	4,18	17,16	81,07

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation Louisbourg. Le fonds secondaire investit principalement dans des actions ordinaires et dans d'autres titres de participation, notamment des titres convertibles en actions ordinaires ou échangeables contre de telles actions qui sont admissibles à des fins de placement pour les régimes de revenu différé, d'émetteurs canadiens qui semblent offrir un bon potentiel de croissance. La majeure partie du portefeuille est investie dans des sociétés dont la capitalisation est inférieure à deux milliard de dollars au moment de l'achat.

Dix principaux placements

	% actifs
Major Drilling Inter (Groupe) ORD	5,54
Sandstorm Gold Ltd ORD	5,52
Freehold Royalties Ltd ORD	5,33
Park Lawn Corp ORD	5,17
Osisko Gold Royalties Ltd ORD	5,07
H2O Innovation Inc ORD	4,98
Hudbay Minerals Inc ORD	4,91
Transcontinental Inc ORD	4,55
Altus Group Ltd ORD	4,41
People Corp ORD	4,39
Total	49,87
Nombre total des placements :	30

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la séries B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 892.58 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 6.58 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 4 ans et un rendement négatif pendant 6 ans.

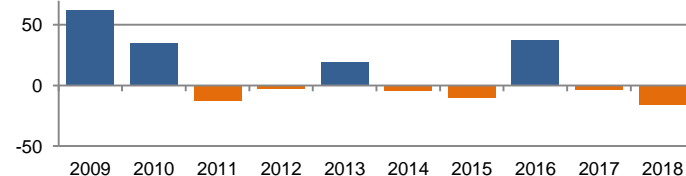
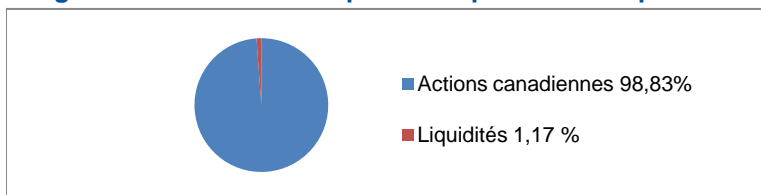


Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui veut investir pour le long terme et qui est à l'aise avec un montant considérable de changements de la valeur dans le court terme.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	--------------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,70
Série B (sans frais de sortie)*	4,32
Série C (avec frais de sortie)	4,18

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Momentum Assomption/Louisbourg

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Date de création du fonds : le 28 févr. 2001

Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 6 037 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 239,51%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,65*	43,21	19,78
Série B (sans frais de sortie)	500	3,50*	29,29	98,79
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,35*	30,36	75,38

* Voir document en annexe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds quantitatif d'actions canadiennes Louisbourg ou dans un fonds secondaire essentiellement semblable. L'objectif fondamental de placement du Fonds est d'assurer la croissance à long terme du capital en investissant son actif dans un groupe d'actions bien défini qui composent l'indice S&P/TSX et qui sont négociées à la Bourse de Toronto.

Dix principaux placements

	% actifs
Thomson Reuters Corp ORD	8,79
Alimentation Couche-Tard ORD	8,71
Element Financial Corp ORD	8,51
Shopify Inc ORD	8,36
Descartes Systems (Groupe) ORD	8,3
Great Canadian Gaming Corp ORD	8,24
Parkland Fuel Corp ORD	7,94
Brookfield Asset Management Inc ORD	7,86
Gibson Energy Inc ORD	7,85
Bausch Health Companies Inc ORD	7,22
Total	81,78
Nombre total des placements :	13

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 552,02 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4,49 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 5 ans et un rendement négatif pendant 5 ans.

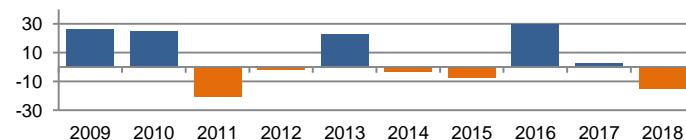
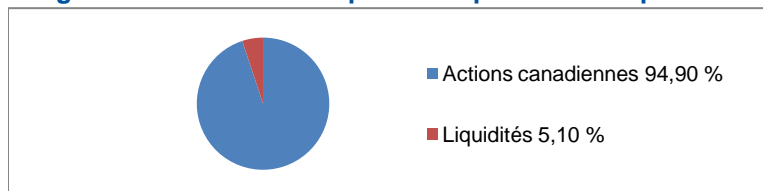


Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui veut investir pour le long terme et qui est à l'aise avec un montant considérable de changements de la valeur dans le court terme.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	--------------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)**	2,65*
Série B (sans frais de sortie)**	3,50*
Série C (avec frais de sortie)	3,35*

* Voir document en annexe.

** Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Potentiel Canada Assomption/Fidelity

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Valeur totale du fonds : 4 442 000 \$

Date de création du fonds : le 5 févr. 2001

Taux de rotation du portefeuille : 97.94%

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,92	30,72	8,05
Série B (sans frais de sortie)	500	4,07	24,76	84,73
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,92	25,65	81,72

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Potentiel Canada Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la séries B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Fidelity Marché monétaire Canada O	23,05
Alimentation Couche-Tard ORD	5,14
Metro Inc ORD	3,85
Compagnies Loblaw Ltd ORD	3,26
Constellation Software Inc ORD	3,19
Restaurant Brands International Inc ORD	3
Cogeco Cable Inc ORD	2,88
Fairfax Financial Holdings Ltd ORD	2,7
Brookfield Property Partners LP	2,59
Corporation Financière Power ORD	2,32
Total	51,98
Nombre total des placements :	75

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 2 468.93 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 9.45 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.

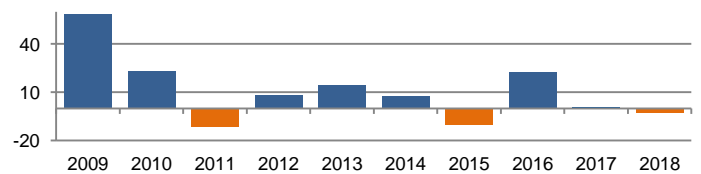
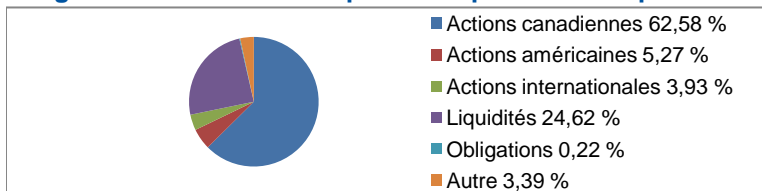


Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,92
Série B (sans frais de sortie)*	4,07
Série C (avec frais de sortie)	3,92

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Valeur totale du fonds : 12 347 000 \$

Date de création du fonds : le 5 févr. 2001

Taux de rotation du portefeuille : 21.46%

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,92	38,86	97,81
Série B (sans frais de sortie)	500	3,95	31,38	114,69
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,77	32,49	152,25

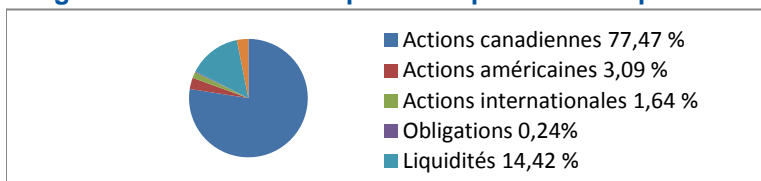
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Frontière Nord^{MD} Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes et dans des titres de participation de sociétés internationales.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Fidelity Marché monétaire Canada O	15,77
La Banque Toronto-Dominion ORD	6,17
Alimentation Couche-Tard ORD	4,17
Banque Royale du Canada ORD	4,06
Canadian National Railway ORD	3,91
Metro Inc ORD	3,84
Suncor Énergie ORD	3,41
Enbridge Inc ORD	3,26
Rogers Communications Inc ORD	3,2
CGI (Groupe) ORD	3,19
Total	50,98
Nombre total des placements :	100

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

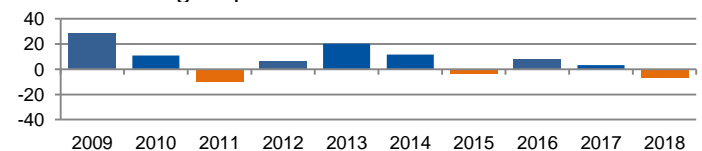
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 849.53 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 6.34 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,92
Série B (sans frais de sortie)*	3,95
Série C (avec frais de sortie)	3,77

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Croissance internationale Assomption/Fidelity

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 24 juin 2005

Valeur totale du fonds : 4 172 000 \$

Date de création du fonds : le 24 juin 2005

Taux de rotation du portefeuille : 28%

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,05	12,90	34,60
Série B (sans frais de sortie)	500	4,18	10,99	202,34
Série C (avec frais de sortie)	1 000	4,03	11,17	134,45

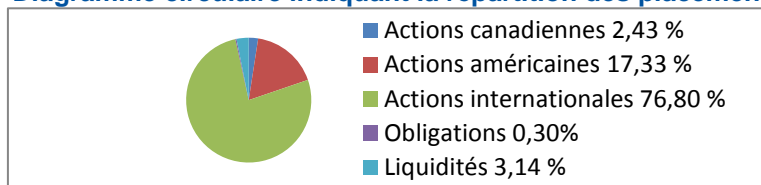
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Croissance internationale Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation de sociétés situées en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Nestle SA ORD	5,12
CSL Ltd ORD	3,63
Roche Holding AG	3,52
SAP SE ORD	3,43
Fidelity Marché monétaire É.-U. B USD	3,1
AIA Group Ltd ORD	2,98
Keyence Corp ORD	2,79
ASML Holding NV ORD	2,69
Mastercard Inc ORD	2,39
Visa Inc ORD	2,35
Total	32
Nombre total des placements :	104

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

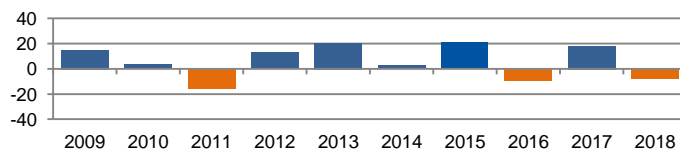
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 664,58 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 5,22 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,05
Série B (sans frais de sortie)*	4,18
Série C (avec frais de sortie)	4,03

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Valeur totale du fonds : 4 221 000 \$

Date de création du fonds : le 1 janv. 2002

Taux de rotation du portefeuille : 47.35%

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.l.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,97	32,61	21,45
Série B (sans frais de sortie)	500	4,18	26,35	61,78
Série C (avec frais de sortie)	1 000	4,05	27,14	69,75

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Europe Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation de sociétés au Royaume-Uni et du continent européen, y compris les pays faisant partie de la communauté européenne et de l'Association européenne de libre-échange.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Roche Holding AG	5,8
SAP SE ORD	5,29
Sanofi SA ORD	4,43
Kering SA ORD	3,96
Wolters Kluwer NV ORD	3,75
AXA SA ORD	3,33
Royal Dutch Shell PLC ORD	3,31
BP PLC ORD	3,27
Publicis Groupe SA ORD	3,15
DNB ASA ORD	3,1
Total	39,39
Nombre total des placements :	65

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 521.37 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4.28 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 6 ans et un rendement négatif pendant 4 ans.

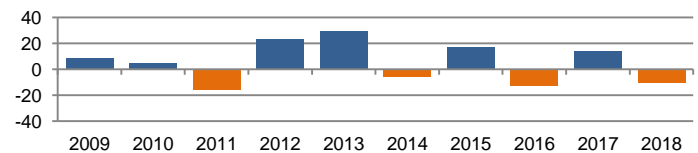
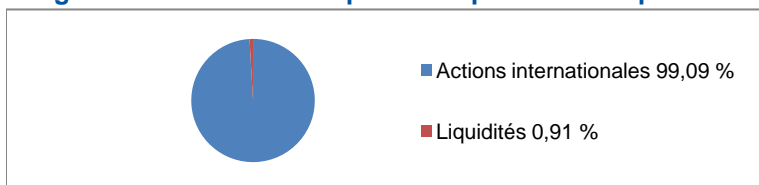


Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	--------------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui veut investir pour le long terme et qui est à l'aise avec un montant considérable de changements de la valeur dans le court terme.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,97
Série B (sans frais de sortie)*	4,18
Série C (avec frais de sortie)	4,05

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Discipline Actions^{MD} Amérique
Assomption/Fidelity
au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 4 sept. 2007

Date de création du fonds : le 4 sept. 2007

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Valeur totale du fonds : 8 858 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 70.1%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,93	23,55	7,60
Série B (sans frais de sortie)	500	4,01	20,80	183,13
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,86	21,12	230,56

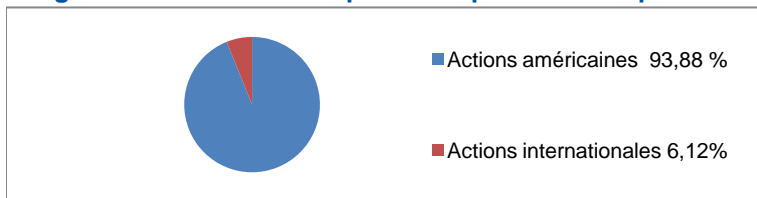
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Discipline Actions^{MD} Amérique Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation de sociétés des États-Unis.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Microsoft Corp ORD	5,29
Alphabet Inc ORD	3,42
Amazon.com Inc ORD	3,38
UnitedHealth Group Inc ORD	3,32
Apple Inc ORD	3,18
Fidelity Marché monétaire É.-U. B USD	2,37
Danaher Corp ORD	2,35
Visa Inc ORD	2,33
Becton Dickinson and Co ORD	2,11
Entergy Corp ORD	1,76
Total	29,51
Nombre total des placements :	99

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

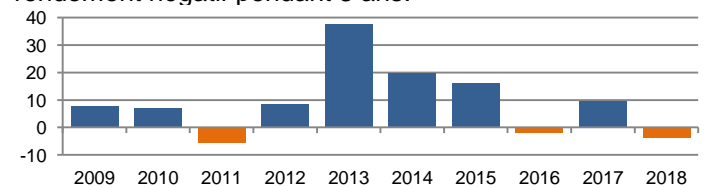
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 2 350.39 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 8.92 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants: moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,93
Série B (sans frais de sortie)*	4,01
Série C (avec frais de sortie)	3,86

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 4 sept. 2007

Valeur totale du fonds : 8 365 000 \$

Date de création du fonds : le 4 sept. 2007

Taux de rotation du portefeuille : 53.02%

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,04	27,24	19,24
Série B (sans frais de sortie)	500	3,97	24,14	130,03
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,83	24,56	191,43

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Étoile du Nord^{MD} Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Fonds Fidelity Marché monétaire Série F USD	5,39
SPDR Gold Shares	5,02
WellPoint Inc ORD	3,67
Imperial Tobacco Group PLC ORD	3,64
Ottogi Corp ORD	3,41
Gilead Sciences Inc ORD	1,9
USD Cash	1,83
Esterline Technologies Corp ORD	1,76
WPP PLC ORD	1,74
Hyundai Mobis Co Ltd ORD	1,55
Total	29,91
Nombre total des placements :	521

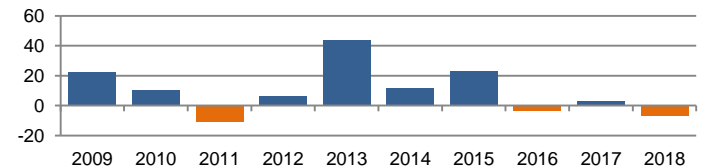
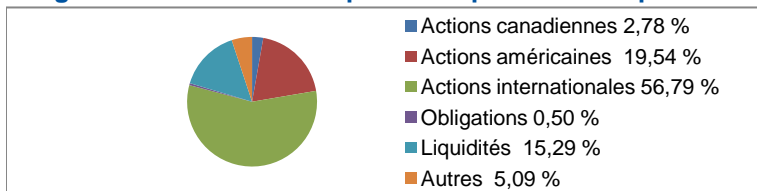
Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 2 337.56 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 8.86 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,04
Série B (sans frais de sortie)*	3,97
Série C (avec frais de sortie)	3,83

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Revenu mensuel Assomption/Fidelity

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 4 sept. 2007

Valeur totale du fonds : 24 253 000 \$

Date de création du fonds : le 4 sept. 2007

Taux de rotation du portefeuille : 32.94%

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,70	14,49	173,14
Série B (sans frais de sortie)	500	3,64	12,90	942,92
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,43	13,10	731,35

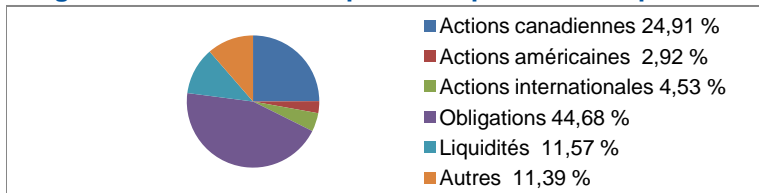
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Revenu mensuel Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans une combinaison de titres de participation de sociétés canadiennes, de titres canadiens à revenu fixe, de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales des États-Unis, ainsi que dans des titres à revenu fixe à rendement élevé de moindre qualité, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés des États-Unis.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

CAD Forward Contract	24,58
Fidelity Titres américains rend. élevé A	10,16
Fidelity Marché monétaire Canada O	7,89
Fiducie de placement Fidelity Titres convertible O	3,84
EMINI S&P MAR9	2,76
S&P/TSX 60 MAR9	2,76
SPDR Gold Shares	2,51
High Yield Debt Securities Directly Held	1,72
Rogers Communications Inc ORD	1,71
BCE Inc ORD	1,41
Total	59,34
Nombre total des placements :	1092

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui cherche à obtenir un retour à long terme grâce à un équilibre prudent entre un revenu et une croissance du capital, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

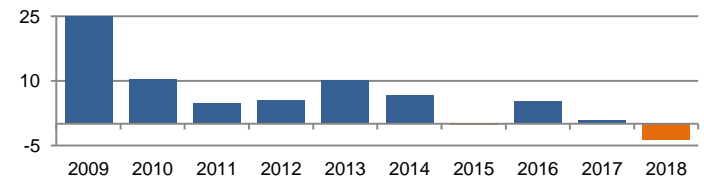
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 848.74 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 6.33 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 8 ans et un rendement négatif pendant 2 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants: moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,70
Série B (sans frais de sortie)*	3,64
Série C (avec frais de sortie)	3,43

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 4 sept. 2007

Date de création du fonds : le 4 sept. 2007

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Valeur totale du fonds : 6 345 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 53.72%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,70	31,85	69,48
Série B (sans frais de sortie)	500	3,71	28,37	60,58
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,56	28,64	84,26

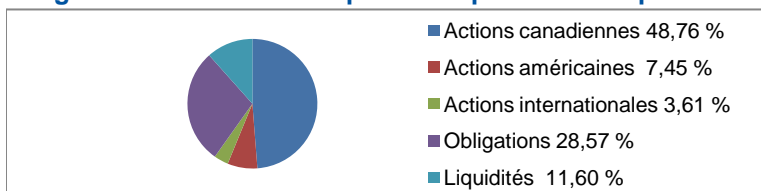
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans une combinaison de titres de participation canadiens et internationaux et dans des titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire canadien.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Fidelity Marché monétaire Canada O	7,43
Banque Royale du Canada ORD	3,76
Enbridge Inc ORD	3,57
La Banque Toronto-Dominion ORD	3,55
Suncor Énergie ORD	2,68
Metro Inc ORD	2,17
iShares Core S&P 500 ETF	2,12
Alimentation Couche-Tard ORD	1,99
Canadian Natural Resources Ltd ORD	1,73
BCE Inc ORD	1,72
Total	30,72
Nombre total des placements :	990

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui cherche à obtenir un retour à long terme grâce à un équilibre prudent entre un revenu et une croissance du capital, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

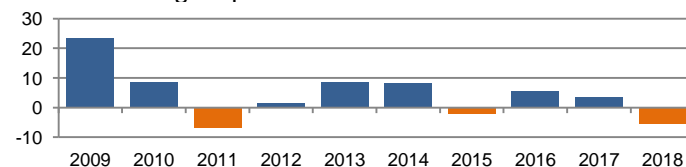
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 506.62 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4.18 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,70
Série B (sans frais de sortie)*	3,71
Série C (avec frais de sortie)	3,56

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Extrême-Orient Assomption/Fidelity

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2011

Valeur totale du fonds : 2 885 000 \$

Date de création du fonds : le 1 janv. 2011

Taux de rotation du portefeuille : 77.24%

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,39	15,59	2,04
Série B (sans frais de sortie)	500	4,38	14,41	87,41
Série C (avec frais de sortie)	1 000	4,23	14,65	108,79

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Extrême-Orient Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation de sociétés dans les pays de l'Asie du Sud-Est excluant le Japon.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Tencent Holdings Ltd ORD	8,87
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd ORD	6,89
Alibaba Group Holding Ltd DR	5,97
Samsung Electronics Co Ltd ORD	5,91
AIA Group Ltd ORD	5
China Construction Bank Corp ORD	4,5
Ping An Insurance Group Co of China Ltd ORD	3,56
Bank Central Asia Tbk PT ORD	3,52
DBS Group Holdings Ltd ORD	3,4
Shenzhou International Group Holdings Ltd ORD	2,97
Total	50,59
Nombre total des placements :	40

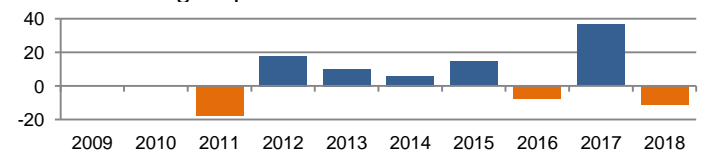
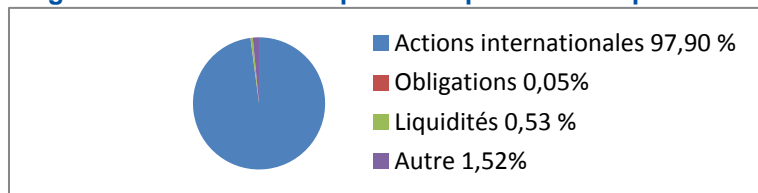
Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 1 janv. 2011 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 465.25 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4.89 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 8 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 5 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	--------------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui veut investir pour le long terme et qui est à l'aise avec un montant considérable de changements de la valeur dans le court terme.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,39
Série B (sans frais de sortie)*	4,38
Série C (avec frais de sortie)	4,23

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Marchés émergents Assomption/Fidelity

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 6 sept. 2017

Date de création du fonds : le 6 sept. 2017

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 1 553 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 92.61%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,39	9,56	15,93
Série B (sans frais de sortie)	500	4,30	9,44	57,88
Série C (avec frais de sortie)	1 000	4,25	9,45	90,38

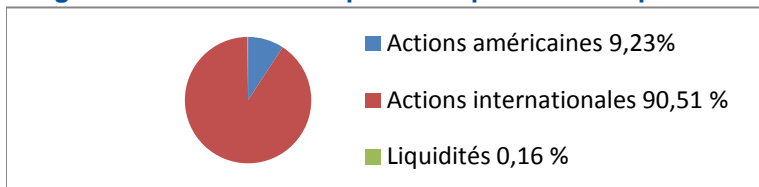
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Marchés émergents Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de pays émergents.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Tencent Holdings Ltd ORD	5,67
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd ORD	4,52
Alibaba Group Holding Ltd DR	4,45
Samsung Electronics Co Ltd ORD	3
Naspers Ltd ORD	2,74
Reliance Industries Ltd ORD	1,8
Housing Development Finance Corporation Ltd ORD	1,75
Ping An Insurance Group Co of China Ltd ORD	1,73
Petroleo Brasileiro Petrobras SA RD	1,71
Itau Unibanco Holding SA PRIV	1,68
Total	29,05
Nombre total des placements :	106

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui peuvent s'accomoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres sur des marchés émergents.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des dernières années, après déduction du RFG.

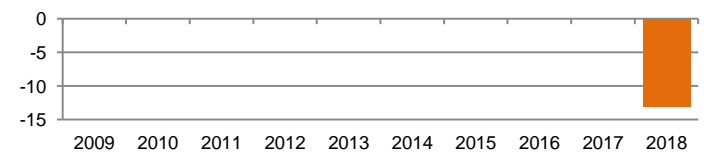
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la séries B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 6 sept. 2017 ayant opté pour la série C détient maintenant 955.68 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -3.38 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de la dernière année. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement négatif pendant 1 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	--------------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,39
Série B (sans frais de sortie)*	4,30
Série C (avec frais de sortie)	4,25

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 6 sept. 2017

Valeur totale du fonds : 286 000 \$

Date de création du fonds : le 6 sept. 2017

Taux de rotation du portefeuille : 47.39%

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,99	10,20	0,00
Série B (sans frais de sortie)	500	3,85	10,08	22,33
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,79	10,09	5,98

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Étoile du Nord^{MD} Équilibré Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe du monde entier. Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement, en effectuant des placements dans des fonds sous-jacents.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

High Yield Debt Securities Directly Held	12,68
US Treasury 2.750% 15-Feb-2028	10,62
USD Forward Contract	4,76
Fidelity Titres américains rend. élevé O	4,01
Fonds Fidelity Marché monétaire Série F USD	3,3
SPDR Gold Shares	2,48
Anthem Inc ORD	1,82
Imperial Tobacco Group PLC ORD	1,8
Ottogi Corp ORD	1,68
US Treasury, 3,00 %, 2048-08-15	1,31
Total	44,46
Nombre total des placements :	741

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la séries B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 6 sept. 2017 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 029.13 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2.20 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de la dernière année. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement négatif pendant 1 an.

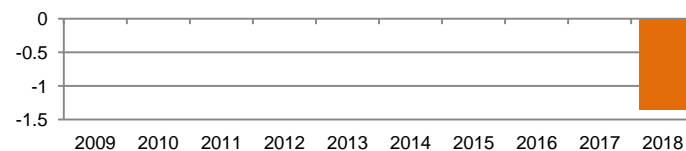
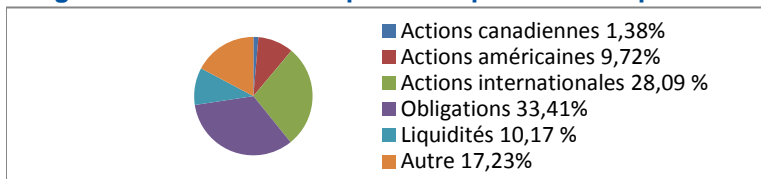


Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui souhaite obtenir une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe mondiaux. Ce fonds est adressé à quelqu'un qui recherche la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,99
Série B (sans frais de sortie)*	3,85
Série C (avec frais de sortie)	3,79

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds d'obligations de sociétés Signature Assomption/CI

au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 6 sept. 2017

Date de création du fonds : le 6 sept. 2017

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

Valeur totale du fonds : 1 078 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 41.3%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,71	9,87	0,74
Série B (sans frais de sortie)	500	2,64	9,88	42,67
Série C (avec frais de sortie)	1 000	2,49	9,90	65,53

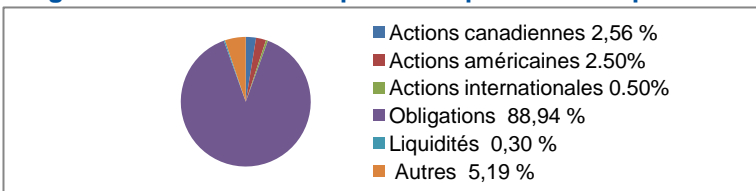
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds d'obligations de sociétés Signature CI. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres à revenu fixe qui ont reçu une cote égale ou inférieure à la cote attribuée aux titres dits de bonne qualité.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Banque de Montréal, 3,34 %, 2025-12-08	0,94
Credit Suisse Group AG PERP	0,78
GMAC Capital Trust I PRIV	0,71
Teck Resources Ltd, 6,00 %, 2040-08-15	0,62
Lincoln National Corp, 5,04 %, 2066-05-17	0,61
Quotient Ltd. St Helier 12.000% 15-Oct-2023	0,6
Intarcia Therapeutics Inc 17.800% 15-Apr-2031	0,58
Citigroup Inc PERP	0,55
Citigroup Capital XIII PRIV	0,54
Getty Images 7.000% 15-Oct-2020	0,52
Total	6,45
Nombre total des placements :	626

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à moyen terme et qui a une tolérance au risque de faible à moyenne.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours de la dernière année, après déduction du RFG.

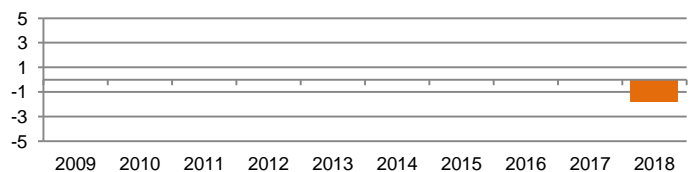
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la séries B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 6 sept. 2017 ayant opté pour la série C détient maintenant 993.30 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -0.51 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de la dernière année. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement négatif pendant 1 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,71
Série B (sans frais de sortie)*	2,64
Série C (avec frais de sortie)	2,49

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 0,575 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,2587 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds d'obligations canadiennes Signature Assomption/CI

au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Date de création du fonds : le 1 janv. 2002

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

Valeur totale du fonds : 1 784 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 127.06%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,70	6,12	83,39
Série B (sans frais de sortie)	500	2,58	5,90	130,75
Série C (avec frais de sortie)	1 000	2,50	6,12	82,06

Dans quoi le fonds investit-il?

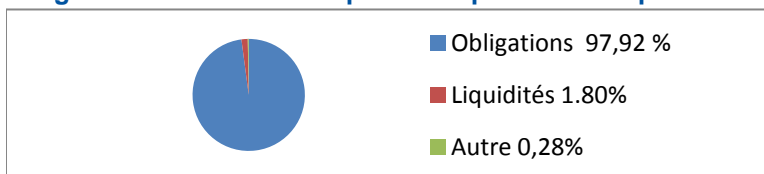
Ce fonds investit dans le Fonds d'obligations canadiennes Signature CI. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de revenu fixe de gouvernements et de sociétés au Canada qui, de l'avis du gestionnaire, offrent un rendement intéressant et des possibilités de gains en capital.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Province de l'Ontario, 2,90 %, 2028-06-02	8,05
Canada, 2,00 %, 2028-06-01	5,96
Government of Ontario 2.600% 02-Jun-2025	5,07
Prov. de Québec, 2,50 %, 2026-09-01	4,27
Prov. de Québec, 3,75 %, 2024-09-01	3,97
Province de l'Ontario, 3,50 %, 2024-06-02	3,57
Prov. de Québec, 3,00 %, 2023-09-01	3,4
Prov. de Québec, 2,75 %, 2025-09-01	3,24
Prov. de Québec, 3,50 %, 2048-12-01	3,23
Canada, 2,75 %, 2064-12-01	2,96
Total	43,72

Nombre total des placements : 267

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche principalement le potentiel d'un revenu et d'une croissance à long terme, qui veut en partie une préservation du capital et qui a une faible tolérance pour les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

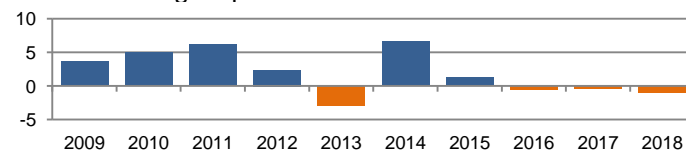
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 217.08 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1.98 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 6 ans et un rendement négatif pendant 4 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	---------------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,70
Série B (sans frais de sortie)*	2,58
Série C (avec frais de sortie)	2,50

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 0,575 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,2587 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds de revenu et de croissance Harbour
Assomption/CI

au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Date de création du fonds : le 1 janv. 2002

Gestionnaire de portefeuille : Harbour Advisors

Valeur totale du fonds : 27 907 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 112.07%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,86	18,20	969,63
Série B (sans frais de sortie)	500	3,75	15,00	304,76
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,59	15,53	366,26

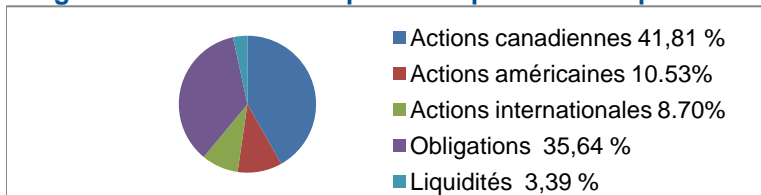
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds de revenu et de croissance Harbour CI. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés canadiennes et américaines de moyenne à grande capitalisation et des titres à revenu fixe émis par des sociétés et du gouvernement canadien.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Canada, 4,25 %, 2021-12-01	4,1
Canada, 2,75 %, 2048-12-01	3,23
Sony Corp ORD	2,92
Fairfax India Holdings Corp ORD	2,66
Agnico Eagle Mines Ltd ORD	2,51
Banque Royale du Canada ORD	2,15
Liquidités CAD	2,03
Boralex Inc ORD	1,95
Nexgen Energy Ltd ORD	1,94
Prairiesky Royalty Ltd ORD	1,86
Total	25,35
Nombre total des placements :	154

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui cherche à obtenir un retour à long terme grâce à un équilibre prudent entre un revenu et une croissance du capital, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

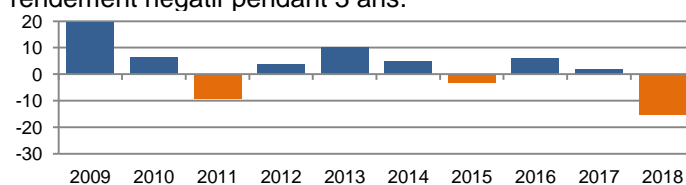
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 240.95 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2.18 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,86
Série B (sans frais de sortie)*	3,75
Série C (avec frais de sortie)	3,59

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds de revenu élevé Signature Assomption/CI

Bref aperçu

au 31 décembre 2018

Date de disponibilité du fonds : le 4 sept. 2007

Valeur totale du fonds : 21 299 000 \$

Date de création du fonds : le 4 sept. 2007

Taux de rotation du portefeuille : 35.47%

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,58	17,68	55,12
Série B (sans frais de sortie)	500	3,42	15,72	722,78
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,21	16,00	560,17

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds de revenu élevé Signature CI. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux à rendement élevé et dans des obligations de sociétés canadiennes.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

USD Liquidités	3,46
Transurban Group	2,83
Cheniere Energy Inc ORD	2,44
Enbridge Inc ORD	2,24
Brookfield Asset Management Inc ORD	2,23
Williams ORD	1,88
Allied Properties Real Estat Inv UNT	1,8
American Homes 4 Rent CI A Reit ORD	1,72
Brookfield Property Partners LP	1,52
Sydney Airport Holdings Pty Ltd	1,52
Total	21,64
Nombre total des placements :	391

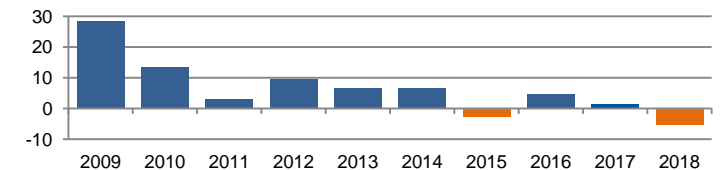
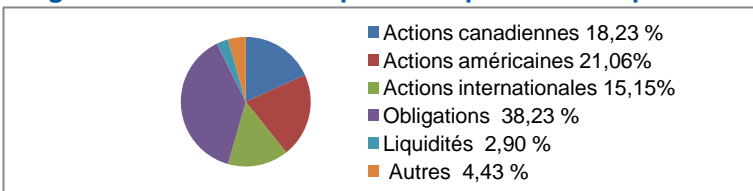
Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 811.23 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 6.12 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 8 ans et un rendement négatif pendant 2 ans.

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui cherche à obtenir un retour à long terme grâce à un équilibre prudent entre un revenu et une croissance du capital, et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,58
Série B (sans frais de sortie)*	3,42
Série C (avec frais de sortie)	3,21

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds de valeur américaine Assomption/CI

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 4 sept. 2007

Date de création du fonds : le 4 sept. 2007

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 12 036 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 41.04%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,05	36,95	24,99
Série B (sans frais de sortie)	500	3,91	32,75	248,13
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,77	33,19	89,95

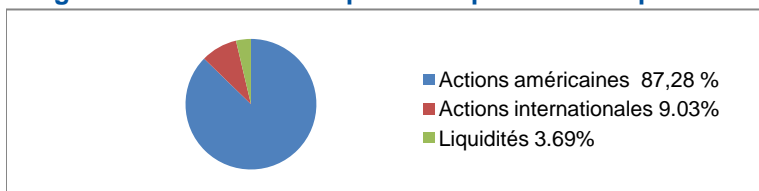
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds de valeur américaine CI. Le fonds secondaire investit principalement dans un portefeuille largement diversifié de titres de participation américains et internationaux.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Microsoft Corp ORD	5,54
Apple Inc ORD	5,11
USD Cash	3,59
UnitedHealth Group Inc ORD	3,34
Alphabet Inc ORD	3,13
Bank of America Corp ORD	2,68
Boeing Co ORD	2,57
Pfizer Inc ORD	2,39
Dollar General Corp ORD	2,25
Centene Corp ORD	2,22
Total	32,82
Nombre total des placements :	57

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

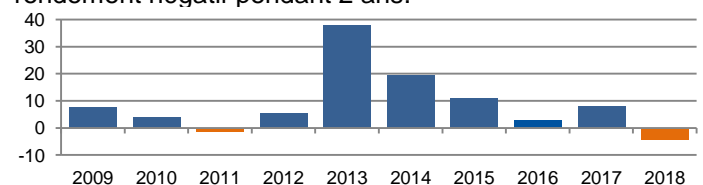
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 2 272.72 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 8.55 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 8 ans et un rendement négatif pendant 2 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,05
Série B (sans frais de sortie)*	3,91
Série C (avec frais de sortie)	3,77

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds canadien de dividendes Cambridge
Assomption/CI

au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 6 sept. 2017

Date de création du fonds : le 6 sept. 2017

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

Valeur totale du fonds : 4 656 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 63.11%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,82	10,24	53,46
Série B (sans frais de sortie)	500	3,80	10,10	327,45
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,61	10,13	79,04

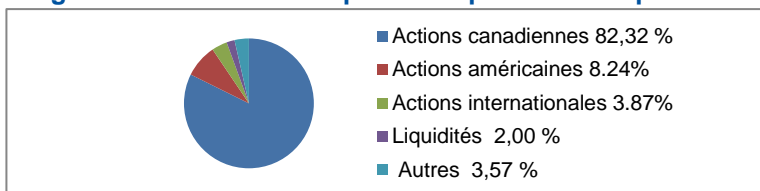
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds canadien de dividendes Cambridge CI. Le fonds secondaire investit dans un portefeuille géré activement composé principalement d'actions canadiennes. Le fonds peut investir un maximum de 30% de ses actifs dans des titres internationaux.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Hydro One Ltd ORD	5,37
Emera Inc ORD	5,08
Keyera Corp ORD	4,89
Empire Company Ltd ORD	4,85
Vermilion Energy Inc ORD	4,04
Kinder Morgan Canada Ltd ORD	3,78
Alimentation Couche-Tard ORD	3,65
Citigroup Inc PERP	3,57
Verizon Communications Inc ORD	3,57
Canadian Natural Resources Ltd ORD	3,49
Total	42,29
Nombre total des placements :	39

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui cherche à obtenir un revenu et le potentiel d'une croissance du capital modeste à moyen et long terme et qui a une tolérance au risque moyen.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours de la dernière année, après déduction du RFG.

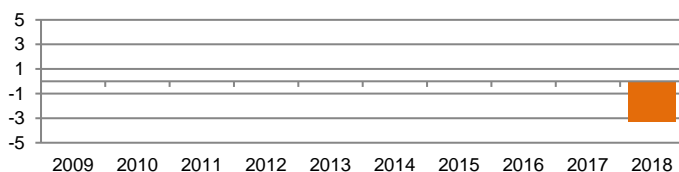
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 6 sept. 2017 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 015.32 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1.16 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de la dernière année. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement négatif pendant 1 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	---------------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	2,82
Série B (sans frais de sortie)*	3,80
Série C (avec frais de sortie)	3,61

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds mondial de petites sociétés Assomption/CI

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 4 sept. 2007

Date de création du fonds : le 4 sept. 2007

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

au 31 décembre 2018

Valeur totale du fonds : 1 774 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 84.9%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,29	30,49	0,30
Série B (sans frais de sortie)	500	4,20	27,50	20,82
Série C (avec frais de sortie)	1 000	4,12	27,74	42,97

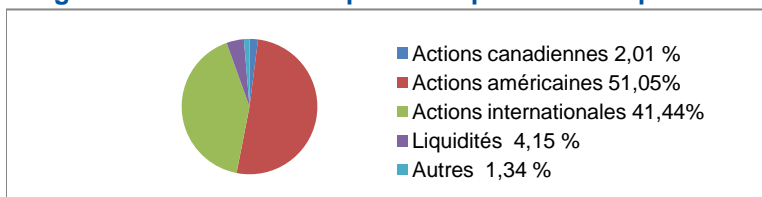
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds mondial de petites sociétés CI. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés de faibles à moyenne capitalisation partout dans le monde.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

USD Cash	4,2
Hexcel Corp ORD	2,05
Tecan Group AG ORD	2
Megawide Construction Corp ORD	1,97
Daifuku Co Ltd ORD	1,9
B&G Foods Inc ORD	1,89
Valvoline Inc ORD	1,88
Patrizia Immobilien AG ORD	1,88
Okamoto Industries Inc ORD	1,87
Encompass Health Corp ORD	1,81
Total	21,45
Nombre total des placements :	83

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui veut investir pour le long terme et qui est à l'aise avec un montant considérable de changements de la valeur dans le court terme.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

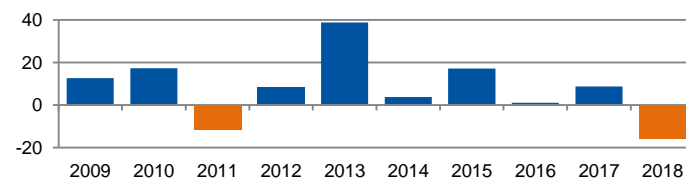
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 31 déc. 2008 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 976.03 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 7.04 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 8 ans et un rendement négatif pendant 2 ans.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,29
Série B (sans frais de sortie)*	4,20
Série C (avec frais de sortie)	4,12

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

**Fonds de société canadienne de répartition de l'actif
Cambridge Assomption/CI**

au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 30 avr. 2013

Date de création du fonds : le 30 avr. 2013

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

Valeur totale du fonds : 3 342 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 87.62%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,04	12,37	26,43
Série B (sans frais de sortie)	500	3,84	11,73	115,95
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,54	11,86	139,51

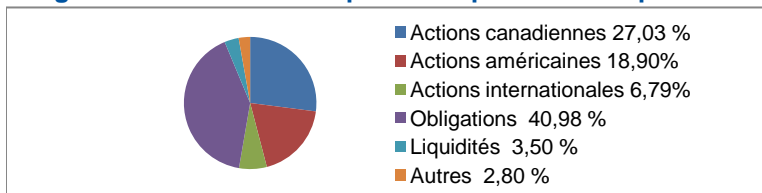
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Catégorie de société Canadienne de répartition de l'actif Cambridge CI. Le fonds secondaire investit directement ou indirectement dans une combinaison comprenant principalement des titres de participation et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Obligations Cambridge Classe C	31,74
Mandat d'oblg court terme canadiennes Cambridge I	12,44
CSX Corp ORD	2,79
Tourmaline Oil Corp ORD	2,27
Keyera Corp ORD	2,25
Linde PLC ORD	2,16
Jacobs Engineering Group Inc ORD	2,06
Cambridge Canadian Long Term Bond Fund	2,05
George Weston Ltd ORD	2,05
Emera Inc ORD	1,95
Total	61,76
Nombre total des placements :	47

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds s'adresse à un investisseur qui cherche à bénéficier d'un revenu et d'une croissance en investissant à moyen terme et qui est à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

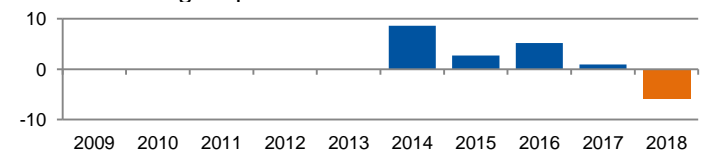
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la séries B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 30 avr. 2013 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 185.68 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3.05 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 5 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 4 ans et un rendement négatif pendant 1 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,04
Série B (sans frais de sortie)*	3,84
Série C (avec frais de sortie)	3,54

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Catégorie de société ressources mondiales
Signature Assomption/CI

au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 6 sept. 2017

Date de création du fonds : le 6 sept. 2017

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

Valeur totale du fonds : 1 279 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 30.04%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,10	8,50	0,00
Série B (sans frais de sortie)	500	4,12	8,39	123,89
Série C (avec frais de sortie)	1 000	4,07	8,39	28,53

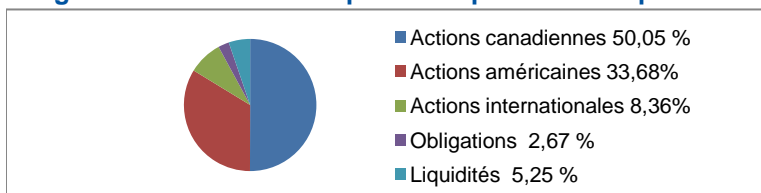
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Catégorie de société ressources mondiales Signature CI. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation et des titres reliés à des actions de sociétés qui exercent des activités dans les secteurs de l'énergie, des marchandises et des ressources naturelles de divers pays ou dans des secteurs connexes.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

USD Cash	5,97
Teck Resources Ltd ORD	5,17
Lundin Mining Corp ORD	5,16
EOG Resources Inc ORD	4,92
Glencore Xstrata PLC ORD	4,05
Agnico Eagle Mines Ltd ORD	3,69
Interfor Corp ORD	3,68
First Quantum Minerals Ltd ORD	3,61
Canadian Natural Resources Ltd ORD	3,48
Concho Resources Inc ORD	3,43
Total	43,16
Nombre total des placements :	45

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche une exposition au potentiel de croissance élevé des actions du secteur des ressources et qui veut investir pour le moyen à long terme.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours de la dernière année, après déduction du RFG.

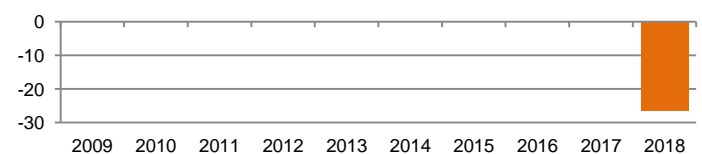
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 6 sept. 2017 ayant opté pour la série C détient maintenant 814.58 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -14.41 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de la dernière année. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement négatif pendant 1 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	--------------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,10
Série B (sans frais de sortie)*	4,12
Série C (avec frais de sortie)	4,07

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

**Fonds mondial de dividendes Signature
Assomption/CI**

au 31 décembre 2018

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 6 sept. 2017

Date de création du fonds : le 6 sept. 2017

Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc.

Valeur totale du fonds : 4 557 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 69.54%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	3,03	9,90	87,52
Série B (sans frais de sortie)	500	4,01	9,76	230,65
Série C (avec frais de sortie)	1 000	3,86	9,78	147,21

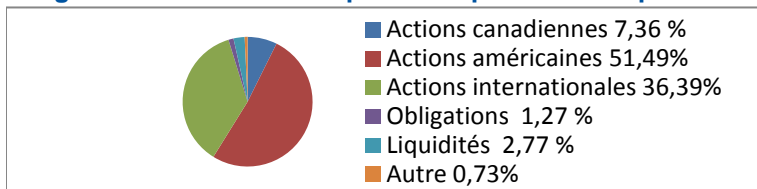
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds mondial de dividendes Signature CI. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation qui sont émis par des sociétés de divers pays et qui versent des dividendes, ainsi que dans d'autres types de titres qui devraient distribuer un revenu.

Dix principaux placements (des fonds secondaires) % actifs

Synchrony Financial ORD	3,37
USD Cash	3,21
Novartis AG ORD	3,17
Citigroup Inc ORD	3,05
Nestle SA ORD	2,98
Wells Fargo & Co ORD	2,59
Cisco Systems Inc ORD	2,51
Honeywell International Inc ORD	2,49
Pfizer Inc ORD	2,45
Sanofi SA ORD	2,3
Total	28,12
Nombre total des placements :	103

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est facturé pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche un portefeuille composé d'actions internationales offrant un potentiel de croissance à long terme et qui a une tolérance au risque moyenne.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série C, au cours de la dernière année, après déduction du RFG.

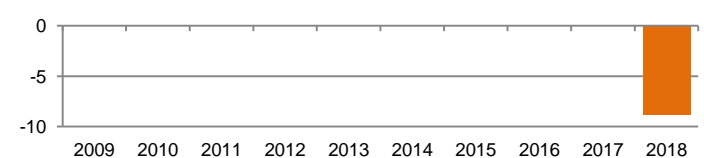
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Puisque le rendement démontré est celui de la série C avec frais de sortie et que les frais de gestion des fonds de la série C sont moins élevés que ceux de la série B, le rendement de la série B, sans frais de sortie, sera plus faible en raison des frais de gestion plus élevés.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 6 sept. 2017 ayant opté pour la série C détient maintenant 1 001.47 \$ net au 31 déc. 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 0.11 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de la dernière année. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement négatif pendant 1 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	---------------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Série A (sans frais de sortie)*	3,03
Série B (sans frais de sortie)*	4,01
Série C (avec frais de sortie)	3,86

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse une commission de suivi jusqu'à 1,15 % pour la série B de fonds et jusqu'à 0,5175 % pour la série C de fonds de la valeur de votre placement à chaque année. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.

Fonds Momentum Assomption/Louisbourg

Objectif de placement

L'objectif d'investissement principal du Fonds Momentum Assomption/Louisbourg est d'obtenir une croissance du capital à long terme par une combinaison de gains en capital, revenus de dividendes ou toutes autres sources de revenus. Afin de réaliser le tout, le fonds investit principalement dans des actions ordinaires (ou l'équivalent) de compagnies qui transigent sur les bourses canadiennes reconnues ou ayant une partie importante de leurs opérations au Canada.

Méthodologie

Le fonds investit dans un portefeuille concentré de 12 actions canadiennes. La sélection de titres est quantitative et prend plusieurs facteurs en considération. Le fonds est rebalancé sur une base mensuelle où les titres sont pondérés également à ce moment. L'univers de sélection se limite aux 120 plus grandes compagnies canadiennes faisant partie de l'indice S&P/TSX qui respectent aussi certains critères minimums de liquidité.

Caractéristiques du fonds

Les frais de gestion de ce fonds sont en moyenne de 45 à 70 points de base inférieurs aux autres fonds d'actions canadiennes de grande capitalisation boursière offerts sur notre plateforme.

Advenant un rendement mensuel du fonds supérieur à l'indice S&P/TSX, des frais mensuels de rendement sont versés au gestionnaire du fonds.

Si le rendement atteint est supérieur à son seuil, le client retient 80% de ce rendement supplémentaire et le gestionnaire de fonds, 20%.

Advenant un rendement mensuel du fonds inférieur à l'indice S&P/TSX, aucuns frais mensuels de rendement ne sont payables, et ce, tant que le rendement cumulatif du portefeuille à partir du dernier mois où les frais de rendement ont été payés ne sera supérieur à celui de l'indice S&P/TSX.

Les frais mensuels de rendement sont ajoutés au ratio des frais de gestion du fonds. Essentiellement, un ratio de frais de gestion élevé est synonyme d'un rendement exemplaire!